

C.I.C.A QUALITE DE L'AIR

6 NOVEMBRE 2018

Nous vous présentons des mesures simples, concrètes, sources de progrès notable pour améliorer, tous les jours, la Qualité de l'air que nous respirons "accepterions-nous de boire plusieurs jours par an, un verre d'eau polluée"!

Il ne s'agit pas de punir, de sanctionner ou de contraindre les habitants et les usagers, mais d'expliquer pour changer les comportements et agir ensemble efficacement.

Le respect de l'environnement et de l'écologie ne sont pas incompatibles avec les emplois (création de nouveaux métiers); par contre le développement économique (tel que vécu et pratiqué depuis quelques décennies) a externalisé progressivement nombre de nos emplois (en France comme en Europe): confère notre déficit commercial très important et croissant, corrélé à l'augmentation ou la stagnation du chômage; plus de croissance, c'est toujours plus d'importations, de déchets produits, de pollutions et trop souvent de nuisances pour les habitants de nos métropoles!

Alors, arrêtons de parler de développement économique pour développer nos emplois!

L'amélioration de la Qualité de l'air, demande une profonde remise en cause de nos pratiques actuelles (nous sommes tous responsables), ainsi qu'une volonté politique des élus et responsables que vous êtes...

La France continue à vivre une dégradation rapide et croissante de la qualité de l'air. Sur cet indicateur elle arrive en 84^{ème} place mondiale et l'Europe épingle l'absence de mesures concrètes !

Il s'agit d'une cause de Santé Publique et nous devons collectivement retrousser les manches!

Il est urgent d'arrêter le "Politiquement correct" et la communication rassurante: ce n'est pas "Parlons Climat" mais Agir Climat!; arrêtons les mesurettes ou les petits pas et de tergiverser; car l'heure est grave pour tous et la pollution de l'air n'est pas un sujet tabou!

Les comportements individuels, permettront aussi de sauver des vies (plusieurs centaines chaque année sur notre métropole) et de faire diminuer les insuffisances et les maladies respiratoires de plus en plus nombreuses, des plus jeunes et de nos ainés.

Voilà un formidable enjeu de Vie, de progrès et de changement de modèle économique ...

A / Propositions à portée générale :

1 / Dans le cadre du « plan oxygène¹ », la métropole de Lyon a décidé de mettre en place en 2020 une « zone à faible émission » pour les poids lourds destinés au transport de marchandises et aux véhicules utilitaires légers. Cette zone se résume pour l'instant à Lyon et Villeurbanne et ne s'applique pas aux véhicules des particuliers.

Le CIL Villette Paul Bert est favorable à cette mesure et prend acte. Il demande que les moyens de contrôle de cette zone soient au niveau des moyens mis en œuvre pour contrôler le stationnement², que la métropole reste

¹ Source : <https://www.grandlyon.com/projets/amelioration-qualite-air.html> et https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/20180330_gp_qualitedelair-luttepolution.pdf

² Source : <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/1er-janvier-les-amendes-de-stationnement-passent-a-60-euros-a-lyon/>

ferme sur le planning du déploiement (2019 / 2020) et que les dérogations d'accès à la zone ne deviennent pas la règle.

2 / Mettre en place sur la ville de Lyon un dimanche « sans voiture » (1 fois par an par exemple).

La ville de Paris a mis en place, le dimanche 16 septembre 2018, sa quatrième édition de la Journée sans voiture à Paris³. Cela est possible. La ville a été réservée aux piétons, aux cyclistes et aux adeptes du roller et de la trottinette. Pourquoi, ne pas s'associer à cette démarche de sensibilisation?

3 / Le CIL demande (à la SPL) une meilleure optimisation des circulations de poids lourds sur les chantiers de la Part Dieu.

4 / Développer sur les lignes de bus courtes des bus 100% électriques (problème d'autonomie des batteries) ou hybrides (pour les autres lignes).

5 / Demander aux sociétés de transports de personnes par bus (intra-urbain et interurbain) et également aux TCL qu'à l'arrêt (au terminus d'une ligne par exemple) ou lors du chargement prolongé des personnes, d'arrêter leur moteur (été comme hiver). Voir s'il est possible de développer le « stop and go » comme les voitures sur les bus.

6 / Poursuivre une communication active et incitative des habitants pour encourager l'utilisation des transports en commun, le covoiturage et autres modes doux : vélo, marche, ... Trouver un moyen de « récompenser » ceux qui s'engagent à faire des efforts au quotidien (contrat citoyen).

7 / Une politique incitative du recours aux transports en commun et aux modes doux :

- **Augmenter la fréquence des bus.** (Exemple le bus 25 : si l'on rate le bus, il est nécessaire d'attendre 20 minutes le suivant).

Cette fréquence n'est pas digne d'une des plus grandes villes de France :

Bus 25 (Gare Part Dieu Vivier Merle — Bron Sept Chemins) : (arrêt Rouget de L'Isle) :

Semaine⁴:

05h	06h	07h	08h	09h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
34	20	11	12	11	11	11	11	11	11	11	07	08	08	06	06	05
59	40	31	32	31	31	31	31	31	31	31	27	28	28	26	35	
55	51	52	51	51	51	51	51	51	51	51	48	48	47	46		

Samedi⁵:

05h	06h	07h	08h	09h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
34	04	04	20	10	00	15	05	20	10	00	15	06	20	10	05	04
	34	35	45	35	25	40	30	45	35	25	40	31	45	35	34	
		55		50		55			50		56					

³ Source : <https://www.paris.fr/journeesansvoiture>

⁴ Source : <http://www.tcl.fr/Me-deplacer/Toutes-les-lignes/25>

⁵ Source : <http://www.tcl.fr/Me-deplacer/Toutes-les-lignes/25>

Dimanche⁶ :

07h	08h	09h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
34	39	44	49	55	30	05	15	25	00	10	20	30	05	04
						40	50		35	45	55		34	

- **Maintenir les fréquences habituelles des bus et métros pendant les vacances scolaires (petites et grandes).** Comment accepter cette solution dégradée, alors que la majorité des personnes travaillent pendant ces périodes, que les étudiants se déplacent et que les visiteurs de Lyon sont en nombre croissant!
- **Continuer à augmenter le nombre de parkings « relais »** qui semblent insuffisants et sont rapidement pleins le matin. Les automobilistes qui arrivent en milieu de journée ne trouvent plus de places et se voient contraints de rebrousser chemin ou alors de rentrer dans Lyon en voiture. (Rappel : Les TCL ont mis en place 22 parcs relais, soit 7200 places⁷ de parking à travers l'agglomération lyonnaise, réservés aux clients TCL. Tous situés à proximité d'une station TCL, ils facilitent l'accès aux transports en commun).

Photo Parc Relais Mermoz Pinel plein (Photo prise le 21 septembre 2018 à 11h30 (Parc Relais Mermoz Pinel) :



- **Augmenter l'enveloppe budgétaire de l'aide de la métropole pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, qu'il soit électrique ou pas sans restriction de taille, pour augmenter le soutien individuel...** De plus, ne pas limiter le nombre de demandes. **L'utilité est bien de favoriser l'usage du vélo et non pas un type de vélo (électrique, cargo ou pliant).**
- **Arrêter l'inflation de l'abonnement du Vélo'v⁸** (5 € lors du lancement en 2005 et maintenant 31 €).
- **Augmenter le nombre de places de parkings à vélo sur la voie publique.** Prévoir des **zones de parkings à vélos couverts** autour de la gare et du centre commercial de la Part-Dieu (une « vélo station » de 1 500 places est prévue dans le projet de la place Charles Béraudier : quid de la répartition entre les Vélo'v et les emplacements libres pour les usagers du vélo?). Mettre en place sur la voie au niveau de la gare des « silos à vélo » (cf **pôle d'échanges Grenoble⁹**) pour permettre aux voyageurs de laisser leur vélo sans craindre de se le faire voler.

8 / Augmenter les espaces verts pour faire des puits de fraîcheur et également des zones d'absorption du CO2 dans l'agglomération. Diminuer la minéralisation des places qui sont sources de chaleur l'été. Ces améliorations sont possibles et simples à réaliser.

⁶ Source : <http://www.tcl.fr/Me-deplacer/Toutes-les-lignes/25>

⁷ Source : <http://www.tcl.fr/Decouvrir-TCL/Tous-les-services-TCL/Les-parcs-relais>

⁸ Source : <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/Velo-v-ces-nouveaux-tarifs-qui-enervent-les-Lyonnais/>

⁹ Source : <http://www.grenoble.fr/153-de-la-gare-au-pole-d-echanges-grenoble-gares.htm>

9 / Expérimenter et/ou mettre en place des puits à carbone urbains¹⁰ (colonne verticale en forme de totem avec des microalgues purificatrices de l'air).

10 / Ne plus faire passer les trains de marchandises dont ceux transportant des produits dangereux à la gare de la Part Dieu. La solution de les faire passer de nuit et à faible vitesse n'en est pas une. Nous avons le privilège d'avoir à Lyon, le nœud ferroviaire le plus important de France et de concentrer sur une gare située en plein centre ville (la Part Dieu) les lignes TGV, TER et le transit du fret européen! Confère l'absence de décision, quant à la saturation du Contournement Ferroviaire de l'Est Lyonnais (CFEL).

Heureusement, aucun accident grave ne s'est encore produit, mais pour rappel le 13 mars 2017, un train transportant des produits dangereux a déraillé au sud de Lyon. Trois wagons transportant du bio éthanol ont perdu leur chargement. Le plan ORSEC a été déclenché par la préfecture pour coordonner la mise en œuvre des moyens d'intervention. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé ni atteinte à l'environnement¹¹.

11 / Inciter la ville, la métropole, les donneurs d'ordres publics, les promoteurs et bâisseurs à utiliser moins le béton (3ème source de production de gaz à effet de serre) et plus des matériaux « écologique » comme par exemple le bois (modification du PLU).

Une très bonne initiative de la ville de Lyon qui a construit, au cœur de la ZAC du Bon Lait (Lyon 7e), le gymnase omnisport « Alice Milliat » essentiellement en bois et paille¹². L'ossature (charpente) est en bois et l'isolation est faite avec de la paille. Reste que la structure est en béton. Ses performances environnementales et énergétiques lui ont permis de décrocher le prix national de la construction bois. Il faut le généraliser. C'est bien, mais il faut continuer.

La France a la première forêt d'Europe et la plus mal exploitée. A titre d'exemple la Norvège construit un immeuble de 18 étages (85m d'hauteur)¹³!

12 / Extension du stationnement payant dans le 3^{ème} arrondissement (haut rue Paul Bert, Rue Antoine Charial, Rue Turbil, Meynis) pour libérer des places de stationnements pour les résidents et dissuader les non résidents de venir à Lyon en voiture. **Cette extension n'est acceptable qu'avec une gratuité pour les résidents** ou alors d'une forte diminution du tarif de stationnement résidentiel.

13 / Modification du tarif du stationnement de surface autour de la gare Part Dieu (passage du tarif « TEMPO » au Tarif « PRESTO »). (Rappel : Tarif « PRESTO » : Courte durée (hypercentre) Stationnement adapté jusqu'à 1h : 1€ la demi-heure, 2 € l'heure. Gratuité entre 19h et 9h, dimanches et jours fériés ; Tarif « TEMPO » : Moyenne durée : Stationnement adapté jusqu'à 3h, 50 centimes la demi-heure, 4 € les 3h, Gratuité entre 19h et 9h, dimanches, jours fériés et tout le mois d'août)¹⁴.

14/ Forte diminution de 50% voir gratuité du tarif de la vignette stationnement résidentiel ainsi que du tarif préférentiel pour le secteur où l'on habite pour inciter les habitants du quartier à prendre les transports en commun. (Rappel tarif stationnement : 1ère voiture ; vignette 40 €, 2ème voiture : 60 € et application grâce à la vignette d'un tarif préférentiel pour le stationnement de : forfait journée : 2 €, forfait semaine : 6 € et forfait mois : 20 €¹⁵).

¹⁰ Source : <http://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2018/05/24/119327/poissy-inaugure-premier-puits-carbone-urbain-pour-purifier-air> ; <http://www.ondeosystems.com/fr/focus-sur-linnovation-puits-de-carbone/> et <https://www.youtube.com/watch?v=7Ui1Jg2RAqg>

¹¹ Source : <https://www.20minutes.fr/lyon/2029731-20170313-lyon-train-marchandise-deraille-20-tonnes-produits-inflammables-deversees-sols>

¹² Source : <https://blogs.grandlyon.com/plan-climat/2018/09/18/bois-paille-gymnase/>

¹³ Source : <http://www.europe1.fr/international/norvege-la-plus-haute-tour-en-bois-au-monde-prend-forme-3747962>

¹⁴ Source : <https://www.lyon.fr/index.php/demarche/stationnement/stationnement-sur-voirie>

¹⁵ Source : <https://www.lyon.fr/demarche/stationnement/vignette-de-stationnement-residentiel>

15 / Mettre en place un tri avec valorisation du contenu des corbeilles de propreté, qu'ils s'agissent de celles que l'on retrouve sur la voirie (9 000¹⁶) ou dans les parcs et jardins (environ 4 000). L'incinération des déchets produit bien de l'énergie thermique qui permet de chauffer des logements, ce qui est louable, mais elle produit également des polluants, ceux-ci n'étant pas totalement éliminés lors des traitements des fumées avant leur rejet à l'atmosphère.

Un tri des poubelles permettrait de réduire le volume des déchets à incinérer et récupérer le verre, le carton, l'aluminium et les plastiques.

16 / Eviter l'usage des souffleuses à feuilles (pollution de l'air par une remise en suspension des poussières et bruit). Est-il envisageable de nettoyer les rues avec de l'eau de récupération ou de la nappe phréatique ?

17 / Prévoir des toilettes publiques dans les parcs et jardins car de nombreuses personnes y compris des enfants font leur besoin dans les parcs, faute de toilettes (pollution olfactive de l'air).

B / Propositions spécifiques à un pic de pollution :

1 / Gratuité des transports lors des pics de pollution :

Bien qu'il existe une tarification TCL spécifique (Ticket'air d'un montant de 3€ au lieu de 5.60€), nous demandons de rendre gratuit l'accès aux TCL pendant l'application de cette mesure (application de l'article L223-2 du Code de l'Environnement qui stipule que : « *l'accès aux réseaux de transport public en commun de voyageurs est assuré par toute mesure tarifaire incitative décidée par les autorités organisatrices de transports ou gratuitement* »).

En effet pour que la contrainte de ne pas prendre son véhicule soit bien acceptée, la gratuité est un facteur favorisant.

À Lyon, la gratuité des transports durant les épisodes de pollution n'a été mise en place qu'une seule fois, le 14 mars 2014¹⁷.

L'un des objectifs étant de convaincre les automobilistes de laisser leur voiture au garage et de prendre les transports collectifs. Le seul calcul économique, une journée gratuite des TCL coûtant 400 000 €, selon le SYTRAL¹⁸, n'est pas convaincant. Il faut raisonner sur le coût global pour la collectivité et prendre en compte que **ce fait n'exige pas a priori le déploiement de moyens supplémentaires mais au contraire les optimisent**, dans l'intérêt de tous.

Nous pouvons noter que de grandes agglomérations: La Roche s/Yon, Dunkerque, ..., se sont engagées dans la gratuité des transports avec une augmentation de la part des entreprises sans augmenter les impôts locaux !

2 / Demander au préfet du Rhône de faire respecter les limites de vitesse, en particulier les jours de pollution, sur les grands axes de la métropole. Ce n'est pas le cas jusqu'à présent!

¹⁶ <https://www.grandlyon.com/pratique/faq-dechets-proprete.html>

¹⁷ Source : <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/pollution-pourquoi-pas-de-transports-en-commun-gratuits-a-lyon>

¹⁸ Source : http://www.sytral.fr/uploads/Externe/73/293_623_CPCSjuillet.pdf